



LE CLUB DE MEDIAPART

Ces textes ont été publiés dans [le Club de Mediapart](#), le 29 et le 30 oct. 2015

Lutte contre le harcèlement : quand la « com » tente de masquer l'insuffisance de l'action....

29/10/2015

Quatre ans après les "Assises nationales sur le harcèlement à l'école" voulues par Luc Chatel, Najat Vallaud-Belkacem instaure une journée de lutte contre le harcèlement. Si l'on en croit les chiffres annoncés d'un élève victime sur dix, la situation n'a guère évolué depuis 2011. La ministre affirme cependant, lors de sa conférence de presse du 29 octobre, que des solutions existent. Malheureusement, à nouveau, l'agitation médiatique d'un jour sur la question sera loin d'avoir une incidence suffisante sur un problème dont il a pourtant été maintes fois montré qu'il peut avoir des conséquences graves tant sur la réussite scolaire que sur la santé mentale.

En finir avec les effets d'annonce

La primauté de la communication médiatique est désormais une réalité incontournable des politiques éducatives. Pourtant, rien de nouveau dans les annonces faites par la ministre, lors de la conférence de presse du 29 octobre : le numéro vert à destination des familles existe depuis bientôt deux ans, il a juste été relooké en numéro à 4 chiffres ; la mise en place d'un plan de lutte contre le harcèlement au sein de chaque établissement ou école est une obligation inscrite dans le code de l'Éducation depuis la loi de refondation en juillet 2013 ; la campagne "Agir contre le harcèlement à l'école" a déjà connu deux années scolaires... La communication est cependant suffisamment habile pour que certains journalistes évoquent un nouveau plan.

Mettre en œuvre les moyens nécessaires à une lutte efficace contre le harcèlement

Le rapport réalisé en 2011 par Éric Debarbieux considérait la formation comme une préconisation essentielle : « former les professionnels est sans doute la toute première des préventions et une condition nécessaire à son succès. ». Or les plans successifs depuis 2011 n'ont jamais réellement consacré les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'une formation à la hauteur des enjeux.

Le plan proposé actuellement repose sur une architecture déjà mise en œuvre dans le cadre de la mobilisation pour les valeurs de la République : former un nombre réduit des formateurs relais qui agiront en suite dans les académies et départements. Le problème reste le même : ces formateurs-relais ne

disposent pas des moyens nécessaires pour mettre en œuvre les actions de formation nécessaires pour concerner l'ensemble des enseignants. Il ne s'agit pas de considérer que rien ne s'est fait depuis 2011 : des initiatives à l'échelle des académies, des départements, des circonscriptions ou des établissements ont lieu. Des documents-ressources ont été édités, des films réalisés pour aider les enseignants. Mais les moyens restent suffisants pour développer un accompagnement avec l'envergure nécessaire.

Quant à la formation initiale en ESPE, le bilan ministériel des actions de formation n'y fait même pas allusion !

Il en est de même avec les personnels très directement concernés par les situations de harcèlement : psychologues scolaires, médecins scolaires, infirmiers et infirmières qui faute d'un nombre suffisant de postes ont des périmètres d'intervention tellement vastes que l'efficacité de leur action s'en trouve largement réduite.

En finir avec la simplification des phénomènes complexes

Un dernier point mérite l'attention. Le harcèlement est un phénomène complexe pour des raisons diverses. Parfois insuffisamment considéré par les enseignants, parfois démesurément investi par des parents qui l'instrumentalisent dans une situation de conflit avec l'école, parfois masquant une problématique de violence externe à l'école, parfois laissant apparaître comme harceleur celui qui est victime... Le rapport Debarbieux de 2011 avait eu la vertu de mesurer l'importance du problème. Mais bien des enseignants qui ont pris conscience de cette réalité savent que la résolution des problèmes est complexe et qu'elle ne s'inscrit pas dans une seule volonté d'attention. C'est pourquoi, il ne peut être suffisant de proposer des vidéos ou des modules M@gistère.

Reconnaissons que la prise de conscience est récente et que le temps est sans doute nécessaire... mais nous sommes à nouveau confrontés à une situation où, face à une demande sociale légitime parce qu'inscrite dans les valeurs fondamentales de respect des personnes, l'école doit se contenter de moyens largement insuffisants pour parvenir à répondre à la demande qui lui est faite. Là encore, la responsabilité politique est entière puisque comme le dit si justement la ministre de l'Éducation nationale : il s'agit du respect de chacun, de l'acceptation des différences, de l'apprentissage de la citoyenneté et que la loi du plus fort ne peut pas régir les rapports entre élèves.

Post-scriptum :

J'ai écrit ce billet avant de prendre connaissance de la vidéo diffusée par le ministère et réalisée par Disney qui sous-entend ignominieusement que le harcèlement s'inscrit dans l'incompétence de l'enseignant ! Injuste et scandaleux, le ministère doit retirer cette vidéo.

La vidéo proposée par le ministère pour lutter contre le harcèlement méprise à la fois les enseignants et les élèves victimes

30/10/2015

La [vidéo](#) diffusée par le ministère, dans le cadre de la campagne de lutte contre le harcèlement, est inacceptable !

... du fait de l'image qu'elle véhicule des enseignants.

Voici une professeure des écoles tellement centrée sur le contenu de son enseignement qu'elle ne prête aucune attention à ses élèves. Le mode sur lequel elle explique le problème qu'elle soumet à ses élèves relève de la caricature : "Vous écoutez et vous recopiez la phrase". Le problème proposé est résolu par un élève avant même qu'il ne soit l'objet d'une quelconque réflexion.... La réaction de l'enseignante à l'agression dont est manifestement l'objet l'élève harcelé se limite à lui reprocher de ne pas faire suffisamment attention : "Baptiste ? Tu es avec nous ?". Le tout dans une ambiance de désintérêt général des élèves pour les apprentissages.

... du fait de la vision qu'elle présente du harcèlement

Présenter le harcèlement comme la résultante d'une situation de chahut de classe, comme la conséquence d'un manque d'attention de l'enseignante est justement le moyen de ne pas prendre en compte ce qu'est la réalité du harcèlement : un ensemble de comportements peu visibles, qui se glissent dans les interstices du fonctionnement scolaire et non dans la visibilité d'un chahut d'élèves...

Non le harcèlement n'est pas la conséquence d'un dysfonctionnement des classes, d'un désintérêt des enseignants pour leurs élèves... Il est un phénomène complexe, rarement évident à percevoir et à analyser et c'est justement pour cela qu'il reste trop souvent invisible et parfois qu'il résiste à l'action des adultes.

Vouloir traiter un problème aussi grave par une stratégie de communication superficielle et caricaturale est à la fois un acte de mépris pour les enseignants et pour les élèves victimes de harcèlement. Pour cela, la diffusion de cette vidéo doit cesser...